

Comment se préparer au nouveau règlement européen REACH

Objectifs

A l'issue de la formation :

- Identifier l'ensemble des contraintes réglementaires auxquelles une entreprise peut être soumise afin de mieux anticiper les conséquences de la mise en application du règlement REACH (2008-2023)
- Envisager des solutions permettant de limiter le champ d'application et le coût financier du règlement REACH
- Se préparer à l'entrée en vigueur d'une harmonisation internationale de l'étiquetage de sécurité SGH (2008-2015)

Contenu

Nouvelle politique européenne en matière de substances chimiques : responsabilisation du secteur industriel

1. Les 4 points clés du règlement européen REACH

- Enregistrement
- Evaluations
 - Nouvelle Fiche de Données de Sécurité
 - Système Général Harmonisé SGH
- Autorisation & Restrictions

2. Mise en conformité des entreprises

- Délais accordés
- Validation de la sécurité d'approvisionnement des substances chimiques utilisées
- Identification du statut de l'entreprise vis-à-vis de chaque substance chimique utilisée

3. Importance du règlement européen REACH dans un contexte de développement durable

Contexte

Fabricant, importateur, distributeur, utilisateur de substances chimiques dangereuses - directement ou à votre insu - **êtes-vous concernés par le règlement REACH ?**

REACH va entraîner la disparition de certaines substances chimiques dangereuses.

Comment sécuriser l'approvisionnement de ces substances pour assurer la continuité de votre activité ?

Comment limiter l'impact technique, juridique et financier de REACH ?

Méthode pédagogique

Apport de connaissances théoriques.

Examen de cas concrets.

Confrontation des expériences des participants.

Public Toute personne concernée par la mise en application de REACH au sein d'une entreprise	Durée : 1 jour 24 janvier ; 14 mars ; 12 juin ; 26 septembre ; 27 novembre 2008	Référence : SST 8 Tarif H.T. : 210 €
--	---	---